Climate Investment Funds

SREP/SC.19/3 18 mai 2018

Réunion du Sous-comité du SREP Washington Mercredi 6 juin 2018

Point 3 de l'ordre du jour

RAPPORT D'ACTIVITÉ SEMESTRIEL DU SREP (RÉSUMÉ)

DÉCISION PROPOSÉE

Ayant examiné le document intitulé SREP/SC.19/3, *Rapport d'activité semestriel du SREP*, le Sous-comité du SREP se félicite des progrès accomplis pour faire avancer les activités du SREP dans les pays pilotes.

Le Sous-comité apprécie l'analyse effectuée par l'Unité administrative des FIC, en collaboration avec les BMD, sur les réalisations, la disponibilité des ressources, l'examen de la réserve de projets et les rapports sur l'évolution du portefeuille.

1 Questions stratégiques

1.1 Aperçu général de la mise en œuvre du SREP

- 1. Au 31 décembre 2017, le Sous-comité du SREP a approuvé des plans d'investissement pour 20 pays pilotes représentant une allocation indicative totale de 763,5 millions de dollars et sept concepts de projets au titre du PSSA représentant une allocation indicative supplémentaire de 92,4 millions de dollars.
- 2. Au titre des résultats généraux escomptés¹ dans le cadre des 20 plans d'investissement approuvés et du PSSA, il est prévu la production de 6778 gigawattheures (GWh) d'électricité chaque année à partir de sources d'énergie renouvelables (soit l'équivalent de la production annuelle d'électricité de l'Arménie) et la fourniture de capacités nouvelles ou améliorées d'accès à des services énergétiques propres et modernes pour 17,4 millions de personnes (environ la population du Malawi). Le volume total des émissions de gaz à effet de serre (GES) qui doivent être évités est estimé à environ 5,4 millions de tonnes de CO₂/an.
- 3. Sur ce volume global, les résultats attendus des projets approuvés par le Sous-comité du SREP et des projets inscrits sur la liste des projets validés sont entre autres : une production annuelle de 6345 GWh d'électricité au moyen de sources d'énergie renouvelables, la fourniture de capacités nouvelles ou améliorées d'accès à l'énergie pour 15,9 millions de personnes, et un volume total d'émissions de GES d'environ 5,2 millions de tonnes de CO₂ devant être évitées.
- 4. L'état de progression de la mise en œuvre varient d'un pays pilote à l'autre. Dans l'ensemble, environ 74 % du financement réservé aux projets validés a été approuvé par le Sous-comité du SREP, les pays qui ont rejoint le SREP plus tôt enregistrant un taux d'approbation plus élevé que ceux qui l'ont rejoint plus tard. Le taux d'approbation total, y compris les cinq projets approuvés par le Sous-comité du SREP après la période couverte par ce rapport, est de 81 %.².

1.2 Disponibilité des ressources

Décisions adoptées par le Comité du SCF

5. Lors de sa réunion du 11 décembre 2017, le Comité du Fonds stratégique pour le climat (SCF) a examiné le rapport de l'Administrateur sur la situation financière du SCF et a noté que les revenus de placement du Fonds fiduciaire du SCF ne devraient pas suffire à couvrir les dépenses correspondant au niveau des services administratifs projeté par l'Unité

¹ Y compris les projets figurant sur la liste des projets validés et des projets en réserve.

² Les montants d'approbation mentionnés correspondent au portefeuille de projets validés.

administrative des FIC, les BMD et l'Administrateur. Le Comité a demandé à l'Unité administrative des FIC d'entreprendre, en collaboration avec les BMD et l'Administrateur, une analyse complète afin d'explorer les solutions possibles pour le financement des dépenses administratives, la réduction des coûts et la répartition des dépenses administratives entre les programmes du SCF. Le Comité a également décidé de suspendre l'approbation, au titre du SCF, de tout financement autre que celui des dons pour la préparation de projets, jusqu'à ce que le Comité ait examiné l'analyse demandée et décidé de la marche à suivre.

- 6. Lors de la réunion intersessions tenue le 8 mars 2018, le Comité du SCF a examiné des propositions visant à remédier à l'insuffisance du Fonds fiduciaire du SCF énoncées dans le document intitulé Coûts administratifs et options de financement à long terme du SCF élaboré par l'Unité administrative des FIC, les BMD et l'Administrateur. Le Comité a décidé d'un mode de répartition des dépenses administratives entre les programmes du SCF et a convenu que les remboursements des prêts du SCF, une fois qu'ils sont disponibles dans le cadre de chaque programme, puissent être utilisés pour combler le déficit potentiel des ressources de financement pour couvrir les dépenses administratives. Le Comité a en outre donné son accord pour la levée de la suspension de l'approbation des financements du SCF.
- 7. Plus précisément, le Comité du SCF a convenu de consacrer une partie des ressources disponibles de chacun des programmes du SCF au financement des dépenses administratives prévues sur la période allan de l'exercice 19 à l'exercice 28, comme suit :
 - 11,6 millions d'USD provenant du FIP
 - 11,6 millions d'USD provenant du PPCR
 - 31,6 millions d'USD provenant du SREP

Ressources disponibles au titre du SREP

8. Sur la base des décisions du Comité du SCF, l'Administrateur et l'Unité administrative des FIC ont procédé à l'actualisation des ressources disponibles pour chacun des projets du SCF. Au 31 mars 2018, le SREP disposait d'un solde de fonds non affecté après réserves de 159,9 millions de dollars (48,3 millions de dollars sous forme de dons et 111,6 millions de dollars hors-dons). Le montant total des engagements prévus était de 226 millions de dollars, y compris les projets et programmes (et le MPIS³) figurant dans le portefeuille de projets validés et de projets en réserve (voir tableau 1).

Tableau 1. Résumé du calendrier de disponibilité des ressources du SREP (en millions d'USD, au 31 mars 2018)

	Total	Dons	Hors-dons	
--	-------	------	-----------	--

³ Services de mise en œuvre des projets par les BMD

Solde du Fonds non affecté		191,5	79,9	111,6
Dépenses administratives - Réserve (comprend le budget des	(1)			
programmes par pays/réserve pour l'échange d'expériences et				
de connaissances) et pour les exercices 19 à 28 (déduction faite				
des revenus de placement et des remboursements prévus suite				
à la décision du Comité du SCF du 8 mars 2018).		(0.4.0)	(2.4.2)	
		(31,6)	(31,6)	
Solde du Fonds non affecté après les réserves (A)		159,9	48,3	111,6
Engagements prévus (Ex.18-Ex.21)				
Financement des programmes/projets et coûts du MPIS		226,0	99,6	126,4
Total des engagements prévus (B)		226,0	99,6	126,4
Ressources disponibles (A - B)		(66,1)	(51,3)	(14,8)
Ressources futures potentielles (Ex.18-Ex.21)				
	(3)			
Prélèvement sur les réserves pour risque de change		37,4	4,2	33,2
Total des ressources futures potentielles (C)		37,4	4,2	33,2
Ressources disponibles potentielles (A - B + C)		(28,7)	(47,1)	18.4

- (1) Le montant de cette réserve est estimé par l'Unité administrative et l'Administrateur des FIC à partir des prévisions sur 10 ans du budget administratif, diminué de l'estimation sur 10 ans des revenus de placement et des remboursements. Les estimations au prorata établies pour les trois programmes du SCF sont fondées sur la part proportionnelle fixe de 22 % du solde de trésorerie du SREP au 31 décembre 2017, approuvée par le comité le 8 mars 2018. La décision est ainsi formulée : « affecter 31,6 millions de dollars des ressources disponibles au titre des dons dans le sous-compte des programmes du SREP au financement des coûts administratifs prévus pour la période de l'exercice 19 à l'exercice 28, de sorte que le montant indicatif projeté d'environ 59,6 millions de dollars au titre des dons du SREP reste disponible pour être affecté aux projets du SREP ».
- (2) Comprend le portefeuille de projets validés et de projets en réserve.
- (3) Montants retenus pour atténuer le risque d'engagement excédentaire résultant de l'incidence des fluctuations des taux de change sur la valeur des billets à ordre non libellés en dollars américains encore en circulation.
- 9. En supposant qu'un montant de 37,4 millions de dollars sera prélevé sur les réserves pour risque de change, le Comité des BMD a accepté de proposer une liste actualisée de projets validés qui correspond aux ressources actuellement disponibles du SREP au 31 mars 2018. La réserve de projets validés sera constamment réexaminée et présentée périodiquement au Sous-comité du SREP.

1.3 Bilan du système de S&R du SREP

10. En décembre 2017, le Sous-comité du SREP a demandé à l'Unité administrative des FIC de mettre à jour le cadre de résultats du SREP afin de mieux rendre compte des résultats intermédiaires générés par le portefeuille du SREP. Au printemps 2018, un bilan du système de suivi et d'établissement de rapports du SREP a été effectué afin d'examiner les moyens d'améliorer l'efficacité et l'utilité du système et de résoudre les problèmes

rencontrés au cours de la mise en œuvre de 2014 à 2017.

- 11. En particulier, en raison de la nature des programmes du SREP, l'on observe des progrès significatifs sur les deux indicateurs de base uniquement dans la phase d'achèvement des projets ou des programmes. Cela a créé un vide statistique provisoire sur toute la période de la mise en œuvre du SREP, étant donné que peu de projets du portefeuille ont été menés à terme et que celui-ci se concentre désormais sur les activités de préinvestissement et/ou de facilitation qui sortent du champ des indicateurs de base.
- 12. Le rapport⁴ qui en est ressorti identifie les principales contraintes suivantes du système de S&R du SREP et propose des recommandations pour les surmonter :
 - combler l'écart entre les résultats intermédiaires en modifiant le poids des indicateurs de base et des indicateurs de bénéfices conjoints au sein du cadre de résultats du SREP ;
 - augmenter la fréquence des rapports sur les financements mobilisés;
 - définir des mécanismes de rapport adaptés pour les projets géothermiques et d'autres projets en amont;
 - préciser les besoins en matière d'accès à l'énergie;
 - surmonter les difficultés liées à l'agrégation et à l'harmonisation de certains indicateurs ;
 - mieux exploiter les rapports sur les résultats des BMD qui sont déjà présentés dans le cadre de leurs dispositifs institutionnels.

2 Situation du portefeuille du SREP

2.1 Aperçu général et évolution du portefeuille

13. Au 31 décembre 2017, le financement total approuvé par le Sous-comité du SREP s'élevait à 502,4 millions de dollars répartis entre 39 projets et programmes, y compris quatre projets au titre du PSSA (pour avoir une vue d'ensemble du portefeuille, prière se reporter au tableau 2). Ce montant représente 74 % du portefeuille de projets validés du SREP. Ces projets devraient permettre de mobiliser au total 2,6 milliard de dollars de cofinancements (avec un ratio de 1:7.3 de cofinancement) auprès des États bénéficiaires, des banques multilatérales de développement (BMD) et des organismes bilatéraux⁶.

⁴ Disponible à l'adresse https://www.climateinvestmentfunds.org/event/srep-sub-committee-meeting-wednesday-june-6-2018

⁵ Financement de projet total approuvé = financement de projet + IPPG + PPG

⁶ Des informations détaillées sur la ventilation du cofinancement par projet sont fournies dans le document *SREP Country Portfolios* information document Disponible à l'adresse https://www.climateinvestmentfunds.org/event/srep-sub-committee-meeting-wednesday-june-6-2018

Tableau 2. Aperçu général du portefeuille du SREP (au 31 décembre 2017)⁷

	Répartit	ion indicati	ve du port	efeuille	Financement a	Décaissement	
	TOTAL	IP	PSSA	IPPG	Sous-comité	BMD	S
Financement							
du SREP (en				2,1			
millions d'USD)							
*.	792,4	705,1	85,2		502,4	381,6	66,0
Nombre de							
projets	67	61	6		39	31	19

Remarque : Comprend les dons pour la préparation des projets (PPG).

⁷ Non compris les projets annulés ou abandonnés.